

PST CPAS de Ramillies - 2025 - 2030 -

	Objectif opérationnel	Sous-objectifs	Actions
1. Être un CPAS qui renforce l'accès aux droits fondamentaux par ses actions sociales			
E X T E R N E	Objectif opérationnel 1.1 – Développer la qualité de l'accompagnement social pour amener les bénéficiaires vers plus d'autonomie.	Renforcer l'équipe du service social pour pouvoir répondre à l'évolution des besoins sociaux	Création d'un poste d'assistant social-éducateur au sein du service social, afin de renforcer, directement sur le terrain, l'autonomie et la capacité d'action de bénéficiaires ciblés : les occupants des logements du CPAS (logement d'urgence, de transit, d'insertion et les ILA) et les bénéficiaires qui nécessitent un accompagnement intensif.
		Redéfinir les fondements et les modalités d'intervention du service insertion, qui tiendront compte des évolutions des problématiques du public actuel (difficultés de remobilisation, maintien d'un accompagnement en fin de parcours Art60/61,...)	Création d'un outil permettant de gérer les Projets Individualisés d'Intégration Sociale (délai pour rédiger le PIIS, pour l'introduire dans Primaweb, timing des évaluations,...) Etablir une ligne de conduite de suivi en insertion, via un travail de groupe, en établissant des "protocoles d'action" ainsi qu'un renforcement de l'utilisation des outils d'accompagnement (blason, ligne du temps, les freins à l'emploi,...)
		Renforcer l'accompagnement et la compréhension psychosociale des bénéficiaires en souffrance psychologique.	Développer les partenariats dans le domaine de la santé mentale, afin de renforcer la coordination sur le terrain et d'améliorer l'accompagnement psychosocial des bénéficiaires en souffrance psychologique. Développer les compétences des agents sur cette problématique, par une/des formation(s).
		Améliorer l'accueil des demandeurs de protection internationale.	Création d'un outil d'accueil (guide) destiné aux demandeurs de protection internationale, qui explique les réalités de terrain liées à la mesure de « transit ».
		Accompagnement des bénéficiaires en matière d'énergie.	Mise en œuvre du Plan d'Action Préventif en matière d'Énergie (PAPE)
		Lever les freins liés à la réinsertion socioprofessionnelle	Étudier la possibilité de conclure une convention avec des structures d'accueil de la petite enfance, afin de proposer des solutions de garde adaptées aux bénéficiaires engagés dans un projet de remise à l'emploi.
			Poursuivre la collaboration avec l'AMO dans la mise en place d'un dispositif permettant aux jeunes d'avoir accès au permis de conduire. Permettre à une personne/an d'avoir accès au permis pratique, sous condition (projet du type « Passeport Drive » qui a déjà été piloté par le Forem)
	Objectif opérationnel 1.2– Renforcer la qualité des services d'aide aux personnes	Optimiser les services d'aide aux personnes	Étude de faisabilité de la mise en place d'un service de brico-dépannage qui comprendra l'impact budgétaire, le temps de travail nécessaire à consacrer à la gestion de ce type de service...
			Former les chauffeurs du service "Taxi Social" à l'accompagnement des personnes en situation de handicap et renforcer les partenariats avec les structures spécialisées existantes.
			Transférer les aides-ménagères du service « Titres-services » vers le service "aides-ménagère seniors".
			Evaluation de la pertinence de maintenir le service de prêt de matériel "Croix-Rouge"
	Objectif opérationnel 1.3 : Améliorer la visibilité et l'accessibilité du CPAS afin que les habitants soient informés de leurs droits et puissent accéder plus facilement aux services d'aide et de soutien.	Améliorer la visibilité des services sociaux pour les bénéficiaires	Etablir un plan de communication externe annuel Développer les publications communales et sur les réseaux sociaux Distribution de notre brochure à la population
			Création d'une charte de valeurs communes, avec le soutien d'un superviseur externe; charte qui sera diffusée auprès des bénéficiaires
			Diffusion de capsules vidéo informatives en salle d'attente.
		Améliorer l'accueil des bénéficiaires au CPAS	Améliorer la convivialité de la salle d'attente et des deux salles de permanence (décoration, cadres...).
			Créer un logement social supplémentaire en partenariat avec la commune.

	Objectif opérationnel 1.4 : Augmenter la capacité d'accueil en logement géré par le CPAS	Augmenter de 25% l'offre de logement géré par le CPAS d'ici 2030.	Création d'une table ronde commune entre le CPAS et l'Administration communale, incluant les partenaires clés (dont le référent Plan HP), pour les questions liées au logement sur le territoire.	
2. Être un CPAS qui renforce la cohésion sociale et les solidarités locales				
E X T E R N E	Objectif opérationnel 2.1 – Soutenir, développer et co-construire les actions inscrites dans le Plan de Cohésion Sociale 4.	Co-construire le prochain PCS avec les acteurs locaux afin que celui-ci reflète les besoins du terrain	Organiser deux tables rondes avec les acteurs locaux (partenaires et responsables politiques) et intégrer leurs résultats dans l'élaboration du prochain PCS.	
		Renforcer les synergies avec les PCS des communes limitrophes	Poursuivre la mise en place d'un inter-PCS avec les PCS des communes limitrophes et développer au moins un projet commun dans les domaines définis comme prioritaires.	
		Assurer la coordination et le développement continu de l'Espace Public Numérique	Assurer une veille sur les subsides disponibles et sur les partenariats possibles.	
			Programmer un calendrier annuel d'ateliers (IA, bureautique, inclusion numérique).	
	Objectif opérationnel 2.2 – Renforcer les partenariats avec les acteurs sociaux locaux	Renforcer des coopérations territoriales sur des projets structurels	Assurer une veille informatique et participer à la mise en œuvre de projets structurels à définir selon les opportunités (ex. : cuisine collective, logement partagé via le Relais social, etc.).	
		Renforcer l'aide alimentaire sur le territoire		
	Objectif opérationnel 2.3 : Créer et renforcer les initiatives solidaires auprès des citoyens	Soutenir et valoriser le bénévolat sur le territoire	Obtenir le label "Commune volontaire"	
		Optimiser le projet du vestiaire social afin de l'adapter aux nouveaux besoins identifiés ainsi qu'au nouveau local.	Redéfinir le cadre et l'image du projet (charte, signalétique conviviale).	
		Impulser un système d'échanges locaux (SEL - GIVE BOX) afin de renforcer la solidarité de proximité.	Renforcer et redynamiser l'équipe bénévole via au moins deux activités de cohésion par an.	
			Étudier la faisabilité d'une buanderie sociale	
Faciliter la participation des bénéficiaires aux activités locales en réduisant les obstacles financiers, pratiques et sociaux pour renforcer leur inclusion.		Identification de l'intérêt au sein de la population et étude de faisabilité des différentes formes de ce type de projet.		
3. Être un CPAS qui améliore sa gouvernance et qui optimise ses ressources internes				
I N T E R	Objectif opérationnel 3.1 –Renforcer les compétences internes du CPAS par une politique RH stabilisante	Mettre en œuvre les outils RH	Créer un plan de formation pluriannuel actualisé pour l'ensemble des agents.	
			Réaliser les évaluations conformes à la réglementation pour l'ensemble du personnel	
			Etablir les descriptifs de fonction pour tous les postes de travail	
		Garantir une mobilisation optimale des ressources humaines au sein de chaque service, en assurant une gestion anticipée des absences et en prévoyant les besoins liés à l'évolution de la charge de travail induite par les nouveaux enjeux sociétaux	Poursuivre le déploiement d'un système de communication interne structuré, avec des canaux adaptés à chaque groupe d'agents (valves physiques/électroniques, réunions régulières, newsletter, ...)	
			Élaborer un guide d'accueil (adapté à chaque service), en partie mutualisé avec la commune, et le diffuser à tout nouvel entrant.	
	Objectif opérationnel 3.2 – Structurer les outils de gestion internes pour améliorer le pilotage des ressources et anticiper les besoins	Analyser l'évolution des besoins présents au sein des services et de la population.	Développer des outils de gestion interne	Créer des fiches de procédures simplifiées incluant un plan de délégation des fonctions à assurer.
				Constituer des réserves de recrutement au sein des différents services
				Régulariser la situation des contrats de travail précaires
				Mettre en place, d'ici fin 2026, un tableau de bord avec au moins cinq indicateurs clés (prioritaires) permettant d'évaluer les besoins des services et des bénéficiaires.
				Mettre en place une organisation documentaire structurée et partagée, en définissant une arborescence fonctionnelle du serveur et en appliquant une charte de référencement à tous les nouveaux fichiers.
				Digitaliser le courrier entrant et sortant via le logiciel IDocs pour atteindre un taux de digitalisation ≥ 90 %
				Déployer, d'ici fin 2025, un outil de gestion de projets permettant de piloter le PST ainsi que d'autres projets clés.
				Poursuivre la mise en conformité RGPD d'ici décembre 2026, en établissant et validant un registre des traitements couvrant 100 % des processus du CPAS.

N E			Mettre en oeuvre le contrôle interne pour fin 2026, sur la base d'une analyse de risques actualisée,
			Créer au moins 3 nouvelles procédures/outils automatisant le travail administratif du service social et/ou administratif
	Objectif opérationnel 3.3 - Établir des synergies et une mutualisation avec l'Administration communale afin de renforcer l'efficacité du CPAS.	Renforcer les synergies entre les deux services RH	Lister chaque année les actions conjointes réalisables.
			Appliquer un horaire flexible aux employés par un système de pointage de prestations en 2026.
		Evoluer vers un service technique commun entre le CPAS et l'Administration communale, en étant attentif aux spécificités techniques du CPAS.	Analyse des besoins spécifiques du CPAS pour la gestion technique et du patrimoine
			Etablissement de procédures spécifiques : en cas d'absence du service taxi social, lors d'urgences techniques dans les logements, etc.
		Renforcer la communication interinstitutionnelle via des échanges pluriannuels CPAS-commune.	Organiser des réunions conjointes des codirs de manière plus régulière.
			Associer les deux institutions aux décisions stratégiques impactant le CPAS ou ses missions
I N T E R N E		Renforcer les synergies entre les deux services de prévention interne.	Créer un CPPT commun permettant la participation de représentants des deux institutions
	4. Etre un CPAS qui optimise et modernise durablement les infrastructures, ressources et outils du CPAS		
	Objectif opérationnel 4.1 – Assurer une gestion durable, préventive et adaptée du patrimoine immobilier du CPAS, en lien avec les besoins sociaux identifiés	En synergie avec l'Administration communale, moderniser et entretenir le patrimoine du CPAS	Mettre en œuvre le programme de rénovation des 15 logements pour personnes âgées du CPAS (phases 1 et 2).
			Etablir un plan de gestion et de rénovation énergétique des bâtiments du CPAS
		Via des partenariats locaux, favoriser la biodiversité et l'entretien écologique des espaces verts du CPAS.	Mettre en place une procédure de visites préventives (techniques et sociales) avec une checklist partagée entre service technique et assistants sociaux, couvrant 100 % des logements sociaux.
			Maintenir et développer le jardin communautaire "Rue Julien Salmon", avec au moins 1 activité collective par an
	Objectif opérationnel 4.2 – Réduire l'impact environnemental du CPAS	Favoriser les comportements éco-responsables des agents et des bénéficiaires des logements du CPAS	Développer et suivre le partenariat avec l'ASBL Crabe et Ram'Nature pour l'entretien durable des espaces verts
			Former 100 % des agents concernés (chauffeurs taxi social, service repas) à l'éco-conduite d'ici décembre 2026
			Limiter l'usage des objets à usage unique au sein du CPAS et favoriser les achats éco-responsables.
			Organiser au moins 1 campagne de sensibilisation par an sur les éco-gestes (affiches, ateliers, newsletters internes)
	Objectif opérationnel 4.3 – Sécuriser et moderniser les infrastructures numériques du CPAS	Protéger de manière continue les systèmes informatiques des menaces extérieures et garantir une continuité des services	Mettre en place un bilan énergétique annuel des bâtiments avec communication des résultats aux agents et bénéficiaires.
			Élaborer un plan de continuité et de reprise après incident (PCA/PRA) pour le CPAS, avec simulation/test au moins 1 fois tous les 2 ans
			Rédiger et valider, d'ici mars 2026, un plan de cybersécurité partagé avec l'Administration communale et le CPAS, incluant des procédures communes (gestion des mots de passe, sauvegardes, protocoles en cas de cyberattaque).
		Mettre à jour les compétences informatiques des agents du CPAS	Mettre en place un système de surveillance automatisée (antivirus, pare-feu, sauvegardes quotidiennes) couvrant 100 % des postes et serveurs du CPAS.
			Élaborer un plan de gestion préventive des équipements informatiques, avec un inventaire mis à jour annuellement et un taux de renouvellement annuel minimal de 80% du matériel obsolète (PC, licences, périphériques).
			Organiser au minimum 2 sessions de formation par an pour l'ensemble des agents sur les nouvelles technologies (IA, Office, outils)